

La gestion de la pêche de loisir dans les aires marines protégées

Outils de gestion et de planification



3.4 - Quels enjeux et pistes d'actions pour les futures aires marines protégées ?

mise à jour: 15/04/2013

Afin de répondre aux objectifs de conservation du milieu marin et à nos engagements internationaux, la France a entrepris plusieurs démarches pour compléter le réseau d'AMP existant et l'intégrer dans un dispositif général de connaissance et de suivi du milieu marin et de ses usages. Ainsi, une stratégie nationale pour la création et la gestion des aires marines protégées françaises a été rédigée en 2007, puis révisée en 2010. Plusieurs AMP ont été créées ou étendues au cours de ces dernières années (parcs naturels marins, sites Natura 2000, parcs nationaux, etc.), et d'autres projets de création d'aires marines protégées (notamment de parcs naturels marins) sont encore en cours. Pour ces AMP en devenir, les pistes de travail, de réflexion et d'orientation recensées dans le présent ouvrage constituent une base méthodologique et une source d'information précieuses.

Par rapport à la pêche de loisir, un parc naturel marin a pour mission principale de participer à :

- L'amélioration des connaissances, grâce notamment à un suivi qualitatif et quantitatif des captures par type de pratique.
- La responsabilisation des usagers, dans leur sensibilisation aux bonnes pratiques.
- La surveillance sur le terrain pour lutter contre les pratiques illégales et le non-respect de la réglementation.
- L'organisation d'une concertation impliquant les pêcheurs professionnels et récréatifs, dans le but d'adapter la réglementation locale et les pratiques pour que la ressource soit gérée durablement.

Le présent chapitre recense les préoccupations des porteurs de ces projets d'AMP. Les missions d'étude pour la création de futurs parcs naturels marins ont ainsi été interrogées :

- Estuaires picards et mer d'Opale (Parc naturel marin désormais créé).
- Estuaire de la Gironde et des Pertuis charentais.
- Golfe Normand-Breton.
- Bassin d'Arcachon et son ouvert.

Pour l'ensemble des sites d'étude, la pêche de loisir constitue un réel enjeu. De manière générale, la mise en place de mesures de gestion adaptées requiert avant tout l'étude de l'activité à différentes échelles : scientifique, spatiale, sociale et économique. De ce fait, il est nécessaire d'inclure dans tout plan de gestion ou Docob des actions ciblées sur la bonne connaissance des pratiques de la pêche de loisir, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, en étudiant la typologie des différentes pratiques et des usagers, l'effort de pêche, les enjeux socio-économiques ainsi que les possibles interactions avec l'environnement.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'ATEN